

Mur de parpaings



Enduit ciment



Soubassement moellons



Modénature moulages ciment



Couverture en ardoises



- 1 - J'habite dans une cité
- 3 - Je souhaite agrandir ma maison en créant une extension
- 4 - Je souhaite agrandir ma maison en créant une annexe
- 5 - Je souhaite restaurer ma façade et isoler ma maison
- 6 - J'ai besoin de créer une ouverture ou d'agrandir une fenêtre
- 7 - Quelles menuiseries choisir pour ma façade ?
- 8 - Quels volets choisir pour ma façade ?
- 9 - Je souhaite intervenir sur ma toiture
- 10 - Je souhaite installer ou transformer ma clôture

Qu'est-ce qu'une Déclaration Préalable de travaux ou DP ?

- C'est un dossier à déposer en mairie pour obtenir l'autorisation de faire mes travaux.

J'en ai besoin :

- Pour tout projet qui modifie l'aspect extérieur de ma maison : extension de ma maison, création d'une ouverture, changement de fenêtres, remplacement des volets, installation ou changement d'une clôture...
- Pour tous travaux sur des éléments porteurs de ma maison.

Comment ?

- En fournissant un dossier de déclaration préalable à l'autorité compétente (ma mairie) pour obtenir une autorisation.
- Le dossier doit contenir le formulaire spécifique de demande de déclaration et une série de pièces graphiques.

Pour aller plus loin...

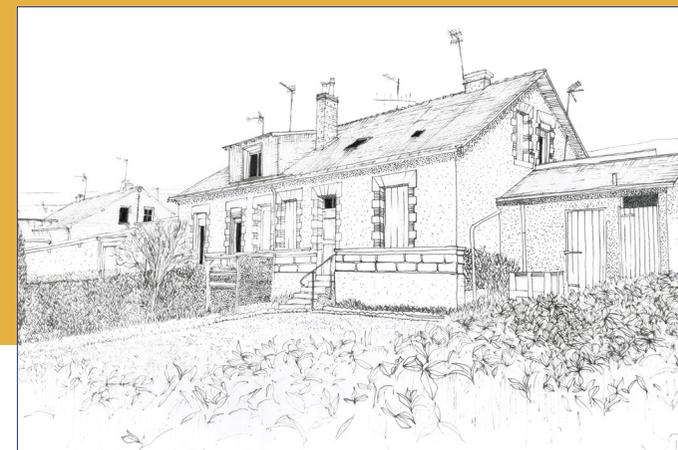
Fiche «Les P'tits conseils des CAUE» Pays de la Loire :
<https://www.urcaue-paysdelaloire.com/fiches-conseil/>

Plateforme numérique S-PASS :
<https://s-pass.org/fr/portail/407/index.html>

CITÉ DE BAUGÉ

TYPE II

SEGRÉ



FICHE CONNAISSANCE

Ma maison dans la cité

Données principales :

- Cité : Cité de Baugé (Segré) et Cité Bois I (Noyant-la-Gravoyère)
- Année de construction : 1910, premières constructions de la Société des Mines.
- Société propriétaire : Société des Mines de Fer
- Exemplaires identifiés (d'une maison type) : 60 (Segré) + 64 (Bois I) = 124

Configuration de la parcelle :

- La surface de terrain importante est appréciée par les habitants. Les maisons sont implantées en retrait de la rue, laissant place à une cour d'entrée et un jardin. Celui-ci est suffisamment grand pour accueillir de part et d'autre de l'allée bétonnée un carré de terre à cultiver et des plates-bandes plantées.

Caractéristiques des façades :

- Les façades de ce type de maison sont caractérisées par des encadrements de fenêtres ainsi que des soubassements travaillés qui reprennent les motifs de la pierre, donnant un caractère plus noble. D'ailleurs, ils sont pour la plupart conservés.

Interprétation des volumes :

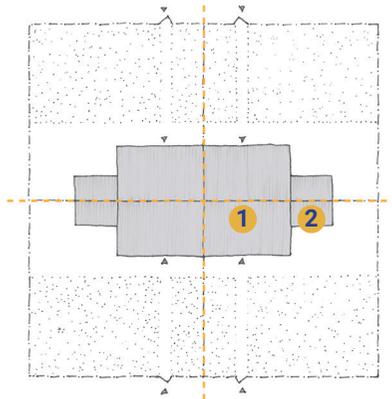
- Chaque maison (volume) est divisée en 4 unités d'habitation, flanquées latéralement d'un appentis abritant une remise ou des latrines. Elles contiennent 4 pièces : un salon et cuisine ouverte sur l'entrée au rez-de-chaussée, une chambre et une salle d'eau à l'étage sous combles.

- La double mitoyenneté peut apporter des inconvénients à propos de la gestion des réseaux. En effet, les canalisations d'eau passent par les maisons orientées au Nord. Ainsi, ce sont ces dernières qui subissent les éventuels dégâts des eaux. Autrefois, ces problèmes pouvaient se résoudre rapidement, avec la Société des Mines qui était responsable de l'entretien de ces maisons et de la prise en charge des réparations. Aujourd'hui, la charge est plus lourde pour leurs propriétaires privés.

Matérialité :

- Les parois sont en parpaings de béton, avec un bossage en granit. Il est possible de trouver des parois en béton mâchefer (du fer des mines intégré au béton), ce qui les rend particulièrement solides. Un ancien mineur raconte que lorsqu'ils «tiraient» depuis le fond des mines pour remonter, les femmes pouvaient l'entendre depuis leurs maisons et voir les assiettes trembler. Les constructions actuelles contemporaines en parpaings, classiques, n'auraient probablement pas résisté.

Iconographie



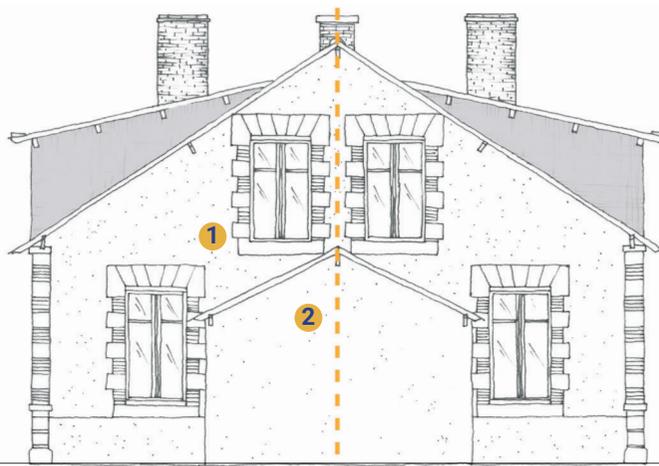
Plan de la parcelle



Axonométrie



Façade principale



Façade pignon

Légende :

- ① Volume principal d'habitation
- ② Appentis abritant remise ou latrines